

**COMMUNIQUÉ FINAL DE LA 31^e ASSEMBLÉE REGIONALE AFRIQUE
DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE
Cotonou, Bénin, 2 au 4 juin 2025**

À l'invitation de la Section béninoise de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), la 31^e Assemblée régionale Afrique s'est réunie à Cotonou, en République du Bénin, les 2 et 3 juin 2025.

Ont pris part à cette rencontre, les délégations de parlementaires des pays et organisation ci-après :

1. La République de l'Angola ;
2. La République du Bénin ;
3. La République du Cameroun ;
4. La République du Cap Vert ;
5. La République Centrafricaine ;
6. La République du Congo ;
7. La République Démocratique du Congo ;
8. La République de Côte d'Ivoire ;
9. La République de Djibouti ;
10. La République gabonaise ;
11. Le Royaume du Maroc ;
12. La République islamique de Mauritanie
13. La République du Rwanda ;
14. La République du Sénégal ;
15. La République du Tchad ;
16. La République du Togo ;

17. La République de Tunisie ;
18. Le parlement de la CEMAC ;
19. Ainsi que la Représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en Afrique de l'Ouest.

L'Assemblée régionale s'est articulée autour de deux moments forts, à savoir la cérémonie d'ouverture et les travaux proprement dits.

I. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre interventions.

Elle a débuté par le mot de bienvenue de Monsieur Assane Séibou, Député et Premier Vice-Président de la section béninoise de l'APF, par ailleurs Président du Comité d'organisation de la 31^e Assemblée régionale, qui a souhaité une cordiale bienvenue à l'ensemble des délégués présents en terre béninoise pour la circonstance. Il a rappelé la place importante de la section béninoise à l'APF et le rôle du Président de l'Assemblée nationale du Bénin au sein de l'organisation.

A sa suite, Madame Amélia Lakrafi, Déléguée générale de l'APF, a rappelé l'importance de tenir cette 31^e Assemblée au Bénin, terre pionnière du renouveau démocratique en Afrique. Elle a exprimé son attachement à la région Afrique, région la plus vaste et la plus active par son dynamisme. Elle a réaffirmé son engagement envers la Région Afrique en manifestant une

volonté ferme de mettre les moyens nécessaires pour relever les défis actuels permettant de bâtir de nouvelles coopérations. Poursuivant cette cérémonie, Monsieur Hilarion Etong, Président de l'APF, a exprimé la pleine satisfaction des délégués pour leur présence à Cotonou tout en adressant des remerciements à Son Excellence M. Patrice Talon, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, ainsi qu'aux autorités politiques du Bénin pour l'accueil de cette importante Assemblée régionale. Le Président de l'APF a abordé également la mission récente de bons offices parlementaires de l'APF en appui aux efforts de paix en cours en République démocratique du Congo et dans la région des grands lacs. Il a relevé l'importance de renforcer la diplomatie parlementaire et de favoriser la concertation sur les grands enjeux politiques, économiques et sociaux de la Région Afrique.

Après le message du Président de l'APF, il est revenu à Monsieur Louis Vlavanou, Président de l'Assemblée nationale du Bénin, d'intervenir pour le discours d'ouverture.

Il a fait observer que cette 31^e Assemblée régionale Afrique se tenait dans un contexte où l'Afrique francophone est appelé à faire entendre sa voix dans un monde en mutation.

Il s'est inquiété des avancées du terrorisme et de l'extrémisme violent qui menacent les processus démocratiques et le développement structurel de nombreux pays de la Région.

Il a salué l'engagement des parlementaires francophones en faveur de la paix en encourageant les membres de l'Assemblée régionale à trouver des solutions aux crises à travers un dialogue politique fécond et une coopération interparlementaire active au service des peuples africains. Enfin, le Président de

l'Assemblée nationale du Bénin a évoqué les thèmes du débat général avant de déclarer ouverts les travaux de la 31^e Assemblée régionale Afrique de l'APF.

II. DES TRAVAUX DE LA 31^e ASSEMBLEE REGIONALE

A ce niveau, il a été question pour les délégations de suivre la présentation du rapport d'activité de la Région Afrique, de suivre la présentation des thèmes du débat général, d'évoquer les situations politiques dans l'espace francophone africain, d'adopter le nouveau Règlement de la Région Afrique et de décider du lieu de la 32^e Assemblée régionale.

1. Rapport d'activité de la Région Afrique

L'Assemblée régionale a été informée de la participation des parlementaires africains aux réunions statutaires de l'APF, de l'organisation des missions politiques et électorales, des activités des organisations partenaires de l'APF et des actions de coopérations.

2. Débat général de la 31^e Assemblée régionale

L'Assemblée a été édifiée sur les thèmes du débat général, notamment :

- La Francophonie africaine face aux bouleversements géopolitiques, animé par Monsieur Hygin Kakai, Professeur titulaire de science politique suivi de la contribution de Madame Tran Mai, Représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest ;

- Le dividende démographique en Afrique francophone : impact sur le développement socioéconomique, présenté par Monsieur Alinsato Alastaire Sèna, Agrégé de Sciences économiques, et ;
- L'accès à l'énergie en Afrique : quelles stratégies pour une accélération de la couverture des territoires ? développé par Monsieur Agbomaena Bienvenu Macaire, Professeur titulaire des Universités dans les énergies renouvelables, en présence de Monsieur Todéman Flinso ASSAN, Directeur général de la planification énergétique et de l'électrification rurale au Bénin.

La présentation des thématiques par les experts a été suivie de débats riches au cours duquel l'Assemblée a apporté des contributions par le partage d'expériences.

3. Examen des situations politiques dans l'espace francophone africain

Lors de cette séquence, l'Assemblée a marqué sa satisfaction pour l'aboutissement des processus de transition au Gabon et au Tchad. Elle s'est également félicitée de la récente mission de bons offices en République démocratique du Congo et au Rwanda.

L'Assemblée a réaffirmé le soutien de la région Afrique, manifesté lors de la 16^e Conférence des Présidents d'Assemblée et de section à Brazaville, à la désignation de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil togolais, en tant que médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit à l'Est de la République démocratique du Congo. Ainsi, une délégation de haut niveau, composée de Présidents

d'Assemblée, se rendra d'urgence au Togo afin de présenter avant la 50^e Session de l'APF, en juillet 2025, à Paris, non seulement les actes de la mission de bons offices, mais aussi la volonté de dialoguer avec les pays de l'Alliance du Sahel.

Ainsi, en attendant le rapport de la mission de bons offices de l'APF, l'Assemblée a adopté « la déclaration de Cotonou » sur la situation à l'Est de la RDC.

L'Assemblée régionale a également recommandé la poursuite des actions de diplomatie parlementaire dans les crises en Afrique avec l'implication de toutes les sous régions.

Elle a pris acte de la volonté du Mozambique de rejoindre l'APF, en attendant d'entamer les démarches auprès du Secrétariat général, en s'inquiétant par ailleurs sur la situation de plus en plus inquiétante en Lybie.

Elle s'est enfin engagée à demeurer solidaire des pays frères toujours en situation de transition, tout en maintenant un dialogue permanent entre parlementaires.

4. Fonctionnement de l'APF en Afrique

À ce point de l'ordre du jour, l'Assemblée régionale a pris acte de la proposition de Règlement de la région élaboré sous la direction de la section gabonaise. À l'issue de l'examen des amendements, l'Assemblée a adopté le nouveau Règlement qui sera transmis au Bureau de l'APF pour information.

5. Lieu de la prochaine Assemblée régionale

La 32^e Assemblée régionale Afrique aura lieu à Dakar en 2026, à l'invitation de la section sénégalaise de l'APF.

Au titre des questions diverses, l'Assemblée a enregistré une déclaration de la section gabonaise dans laquelle elle a manifesté la gratitude du pays à l'endroit de la Francophonie en générale et des parlementaires francophones en particulier ainsi qu'à l'APF pour la bienveillance à leur égard au cours de la période de transition. L'Assemblée a marqué sa solidarité avec les civils à Gaza et appelle au respect du droit international et humanitaire.

Fait à Cotonou, le 3 juin 2025